CD/PV.1193

Conférence du désarmement

17 août 2010

Français

Compte rendu définitif de la mille cent quatre-vingt-treizième séance plénière
Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 17 août 2010, à 10 h 15

Président: M. Gancho Ganev .....(Bulgarie)

GE.10-62520 (F) 160211 160211

Merci de recycler

Le Président (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1193e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je voudrais commencer par exprimer, au nom de la Conférence du désarmement et en mon nom personnel, nos condoléances les plus sincères à la délégation pakistanaise pour les nombreuses victimes des graves inondations qui ont récemment submergé le pays. Nous sommes peinés tant par le grand nombre de victimes que par la dévastation provoquée par cette catastrophe naturelle, et tenons à exprimer notre solidarité à la délégation pakistanaise.

Nous passons à présent à notre liste d'orateurs. Le premier est l'Ambassadeur de la Pologne, M. Zdzisław Rapacki. D'après ce que je sais, cette allocution sera sa déclaration d'adieux, et j'ai, bien sûr, non seulement le devoir, mais aussi le plaisir de dire que l'Ambassadeur Rapacki, qui se trouve parmi nous depuis un certain nombre d'années, a manifesté une sagesse et un dévouement aux travaux de cette instance qui ont été pour nous une source d'inspiration. Comme toujours, il est regrettable qu'un collègue de tant d'expérience soit dans l'obligation de quitter Genève et cette instance, mais d'après ce que j'ai compris, son départ est motivé par d'excellentes perspectives. Permettez-moi donc, avant de lui donner la parole, de lui souhaiter, au nom de la Conférence du désarmement et en mon nom personnel, le plein succès dans ses futurs travaux. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Rapacki (Pologne) (*parle en anglais*): Merci beaucoup, Monsieur le Président, de m'avoir donné la possibilité de prendre la parole. Je voudrais m'associer à vous et exprimer notre solidarité au Gouvernement et au peuple pakistanais.

Permettez-moi, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, de vous exprimer l'appui de ma délégation pour tous les efforts que vous faites pour permettre à cette instance de parvenir à des résultats substantiels.

En effet, je vais partir, et il est temps de se dire au revoir. Il y a plus de six ans que j'ai le privilège de représenter la Pologne à la Conférence du désarmement. La première fois que j'ai demandé la parole, j'occupais la place aujourd'hui occupée par Cuba. Je ne regrette rien. Nos discussions ont connu des hauts et des bas, mais il nous est parfois arrivé de trouver des moyens d'aller de l'avant. Cela a été le cas avec l'adoption du système de la plate-forme des six Présidents dans le but de faciliter une transition harmonieuse et une coopération continue entre les présidences d'une même session. Nous devions et devons toujours améliorer l'efficacité de nos travaux, notamment en gardant à l'esprit le fait que nous n'avons toujours pas de programme de travail pour la présente session. Une certaine frustration s'est accumulée sur cette question, mais il existe aussi certains instruments permettant de sortir de l'impasse.

Nous devons bien entendu nous conformer au Règlement intérieur, qui donne à tout État le droit de faire valoir ses intérêts de sécurité, y compris des intérêts particuliers. Néanmoins, le bien-être et le prestige international de cette instance de renom exigent de tous les Membres qu'ils respectent le droit des autres États Membres de conduire des négociations sans perdre de temps. Nous devons tous demeurer attachés à la règle du consensus, mais celle-ci ne doit pas s'appliquer uniquement aux questions de procédure. Il faut trouver des limites à l'obstruction.

Permettez-moi d'exprimer l'espoir que vous adopterez finalement un programme de travail et que vous commencerez les négociations tant attendues sur tous les points mûrs pour la discussion. L'approche doit demeurer équilibrée.

La stratégie déjà ancienne de blocage procédural de la Conférence du désarmement se poursuit, de sorte qu'il faut examiner sérieusement l'idée de créer une instance nouvelle ou parallèle qui sera capable de mener un travail effectif sur les questions centrales mûres pour la discussion sans subir la contrainte du Règlement intérieur de la Conférence du

désarmement. La question qui se pose dans ce contexte est celle de savoir si une telle instance ou un tel mécanisme sont nécessaires pour atteindre ce but, et ma réponse est non. Selon nous, le Règlement intérieur autorise une majorité concordante de membres de la Conférence à entamer des négociations sans mandat et sans accord sur un organe subsidiaire, simplement par décision consciente d'organiser de telles négociations entre eux en séance plénière. Bien entendu, le rôle de la présidence de la Conférence devrait être limité à l'animation des débats sur les points que les États souhaitent examiner, de sorte qu'il appartiendrait à cette majorité concordante de coordonner elle-même ses activités et de s'entendre sur une répartition du travail. Les États qui ne seraient pas en mesure de s'associer à ce processus pourraient, au cours de ces séances plénières, s'exprimer sur toute question, notamment sur leurs sujets de préoccupation, mais ils ne pourraient pas s'opposer aux efforts de la majorité. Pour veiller à ce que ses intérêts de sécurité soient suffisamment pris en compte dans le produit final des négociations, un membre de la Conférence participant à ces négociations doit tout faire pour que sa position bénéficie d'un appui suffisant pour être prise en compte dans le compromis final. Il ne faut bien sûr pas s'attendre à ce que le résultat des négociations entre membres d'une majorité concordante puisse être adopté par la Conférence du désarmement dans son ensemble, mais permettez-moi de vous rappeler, dans ce contexte, que tel fut déjà le cas lors de la négociation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui est une source de fierté pour la Conférence du désarmement.

Vous pouvez toujours suivre cette démarche en dernier recours pour remettre la Conférence du désarmement sur les bons rails. D'autres États seraient encouragés à faire acte de candidature pour une adhésion à la Conférence du désarmement, candidature qui serait acceptée dans un souci d'universalisation.

Merci, Monsieur le Président et, enfin et surtout, permettez-moi de remercier chacun d'entre vous pour la qualité de sa coopération. Je vous souhaite le plein succès dans vos efforts.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur Rapacki de sa déclaration. L'orateur suivant sur la liste est le représentant de l'Inde, l'Ambassadeur Rao.

M. Rao (Inde) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je me joins à vous pour exprimer nos condoléances et notre solidarité au Gouvernement et au peuple pakistanais au lendemain de la catastrophe nationale qui a frappé le pays et de former l'espoir et le souhait d'un redressement rapide. Je voudrais également saluer les contributions que l'Ambassadeur Rapacki a apportées au cours des six dernières années, période pendant laquelle il a si brillamment représenté son pays à la Conférence du désarmement. Je lui souhaite le plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Ma délégation est très heureuse de vous voir présider nos discussions. Soyez assuré de notre coopération et de notre appui indéfectibles dans l'exercice de vos fonctions.

L'Inde accorde une grande importance à la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Dans le document final qu'elle a adopté par consensus à l'issue de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, l'Assemblée générale a confié à la Conférence du désarmement la responsabilité de négocier des instruments juridiques d'application mondiale sur les divers points de l'ordre du jour adopté. Le Règlement intérieur , en particulier la règle du consensus, ont été utiles à la Conférence. Ils sont essentiels dans une instance de négociation constituée de membres qui traite de questions de sécurité, et nous ne pensons pas que le mécanisme du désarmement soit en lui-même une raison suffisante pour expliquer la paralysie actuelle de la Conférence du désarmement.

Nous partageons le sentiment de déception général qui prévaut à la Conférence face à notre incapacité à nous entendre sur un programme de travail pour cette année. Comme nous l'avons indiqué au cours de la première partie de cette session, l'Inde ne s'opposera pas à un consensus éventuel sur un programme de travail qui reprendrait le contenu de la décision CD/1864 adoptée en 2009. Il est pertinent de rappeler que dans sa résolution 64/29, adoptée par consensus en décembre 2009, l'Assemblée générale a instamment prié la Conférence du désarmement de s'entendre au début de 2010 sur un programme de travail qui prévoit l'ouverture immédiate de négociations sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Selon nous, ces négociations ne préjugent pas de la position de principe de l'Inde concernant les autres points de l'ordre du jour et, plus particulièrement, la question prioritaire du désarmement nucléaire. L'Inde, qui a participé activement aux discussions officieuses sur tous les points de l'ordre du jour organisées au cours de la dernière session, estime qu'il est de la plus haute priorité pour nous d'adopter un programme de travail qui permette de commencer un travail de fond.

En tant que pays membre du Groupe des 21 et du Mouvement des pays non alignés, l'Inde a fait du désarmement nucléaire une priorité. Elle a toujours souhaité un désarmement nucléaire mondial, complet et vérifiable. Nous avons par ailleurs toujours affirmé que la non-prolifération ne pouvait être effectivement assurée que si elle était liée à l'objectif de l'élimination complète des armes nucléaires. En 1988, le Premier Ministre Rajiv Gandhi a présenté un plan d'action concret pour l'élimination universelle et non discriminatoire des armes nucléaires selon un calendrier précis. L'Inde demeure attachée à cet objectif et à la réalisation de sa vision d'un monde non violent exempt d'armes nucléaires.

Nous nous félicitons du nouvel accord conclu entre la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique sur de nouvelles réductions de leurs arsenaux nucléaires. À eux deux, ces pays détiennent encore plus de 90 % des armes nucléaires dans le monde, et le nouveau Traité sur la réduction des armements stratégiques (START) marque un pas dans la bonne direction. Il faut mettre en œuvre un processus progressif sous-tendu par un engagement universel et par un cadre multilatéral concerté dans le but de parvenir à un désarmement nucléaire mondial et non discriminatoire. Il est utile de se rappeler que le blocage ancien et profond qui paralyse la Conférence du désarmement figure à l'ordre du jour, et concerne le point afférent au désarmement nucléaire. Nous espérons que la Conférence apportera une réponse appropriée au récent élan manifesté par l'opinion internationale en faveur de l'élimination des armes nucléaires, pour que les déclarations d'intention se traduisent par des actes spécifiques et concrets devant conduire à cet objectif.

Nous pensons qu'il est essentiel de prendre des mesures progressives visant à délégitimer les armes nucléaires dans le but de parvenir à leur élimination complète. Les mesures visant à réduire la place de l'arme nucléaire dans les doctrines de sécurité, à renforcer les restrictions sur l'utilisation des armes nucléaires, à abaisser leur niveau d'alerte, à réduire le danger nucléaire − y compris les possibilités d'utilisation accidentelle ou non intentionnelles de ces armes − et à empêcher les terroristes de se procurer des armes nucléaires jouissent d'un appui international de plus en plus large. Les résolutions présentées par l'Inde à la Première Commission de l'Assemblée générale ont ouvert la voie à un grand nombre de propositions portant sur de telles mesures. Je voudrais mentionner la résolution 64/59, dans laquelle l'Assemblée générale a proposé que la Conférence du désarmement négocie une convention interdisant l'utilisation des armes nucléaires, la résolution 64/37 sur la réduction du danger nucléaire, et la résolution 64/38 sur des mesures visant à empêcher les terroristes de se procurer des armes de destruction massive. Nous souhaitons que des négociations aient lieu dans le but de parvenir à un accord sur des arrangements efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de l'emploi de ces armes. L'Inde a renoncé à être la première à utiliser l'arme nucléaire et à utiliser cette arme contre les États non dotés d'armes nucléaires, et elle est

prête à transformer ces engagements en arrangements juridiques multilatéraux. Elle est également favorable à l'adoption d'un traité mondial sur la non-utilisation en premier de l'arme nucléaire.

L'Inde a toujours eu une position cohérente sur la question d'un traité sur les matières fissiles. Nous nous sommes portés coauteurs de la résolution 48/75L, dans laquelle l'Assemblée générale s'est déclarée unanimement convaincue qu'un traité non discriminatoire, multilatéral et internationalement et effectivement vérifiable interdisant la production de matières fissiles pour des armes ou autres dispositifs explosifs nucléaires représenterait une contribution majeure à la non-prolifération nucléaire dans tous ses aspects. Le mandat contenu dans le rapport Shannon, qui reposait sur la résolution de 1993 adoptée par consensus par l'Assemblée générale, appelait la Conférence du désarmement à créer un comité spécial sur une «interdiction de la production de matières fissiles pour des armes ou autres dispositifs explosifs nucléaires» et à charger ce comité spécial de négocier à cette fin un traité non discriminatoire, multilatéral et internationalement et effectivement vérifiable. Un tel comité a été créé à deux reprises, d'abord en 1995, puis en 1998.

Plus récemment, dans le document CD/1864 adopté par consensus le 29 mai 2009, la Conférence du désarmement a créé un groupe de travail chargé de négocier un traité interdisant la production de matières fissiles pour des armes ou autres dispositifs explosifs nucléaires, sur la base du rapport et du mandat Shannon. Il y a donc longtemps qu'un consensus existe au sein de la communauté internationale quant au but fondamental et au mandat d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, qui a été réaffirmé à plusieurs reprises, et le fait de remettre ce consensus en question ne servirait aucune cause utile. L'Inde est déterminée à négocier un traité non discriminatoire, multilatéral et internationalement et effectivement vérifiable visant à interdire la production future de matières fissiles pour des armes ou autres dispositifs explosifs nucléaires. Le futur traité devra prendre en compte les intérêts de l'Inde en matière de sécurité. L'Inde est un État doté d'armes nucléaires et un membre responsable de la communauté internationale, et c'est ainsi qu'elle aborderait de telles négociations.

L'Inde appuie les efforts internationaux visant à prévenir la militarisation de l'espace, compte tenu de la rapidité des changements technologiques qui ont une incidence non seulement sur les utilisations pacifiques de cet environnement, mais aussi sur sa sécurité. Des mesures de confiance et de transparence non discriminatoires et universellement acceptables peuvent, certes, être des compléments utiles, mais notre objectif doit être la négociation d'instruments juridiquement contraignants qui améliorent la sécurité de l'espace pour tous les utilisateurs de cet environnement.

En conclusion, Monsieur le Président, nous tenons à vous remercier pour la compétence dont vous avez fait preuve dans la direction de nos travaux. Nous apprécions particulièrement les efforts que vous faites pour consulter les membres de la Conférence. Nous croyons qu'il est du devoir de toutes les délégations de vous prêter main forte et de prêter main forte à vos successeurs, pour que la Conférence soit dans la meilleure situation possible pour engager un travail de fond dès que possible.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur Rao de sa déclaration. La liste des orateurs est épuisée, mais une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je reconnais M. Loshchinin, Ambassadeur de la Fédération de Russie.

M. Loshchinin (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Permettez-moi tout d'abord, au nom de la délégation russe, d'adresser nos messages de sympathie et de condoléances au Gouvernement et au peuple pakistanais au lendemain de la catastrophe naturelle sans précédent qui a frappé leur pays, et de former le souhait qu'ils puissent faire face aux conséquences de cette catastrophe avec l'appui de la communauté internationale.

Monsieur le Président, je voudrais dire un mot au sujet de l'Ambassadeur Zdzisław Rapacki. Il est regrettable que notre collègue et excellent ami quitte Genève. Zdzisław est un diplomate très professionnel. Il a le don de l'anticipation. Il est capable de transcender les intérêts nationaux et régionaux pour voir au-delà de l'horizon des événements du moment.

J'ai eu la chance de travailler avec Zdzisław en 2006 dans le cadre de la plate-forme des six présidents de la session annuelle. C'est Zdzisław Rapacki qui a assuré la première des présidences, en janvier. Il a personnellement donné le ton des travaux de la Conférence pour le reste de l'année. C'est en particulier grâce à ses efforts que le mécanisme de la plate-forme présidentielle a été créé et qu'il fonctionne encore aujourd'hui. Les premiers débats thématiques sur la prévention de la militarisation de l'espace remontent également à cette époque, et un projet russo-chinois d'accord sur la question a été élaboré et présenté dans ce contexte.

Pour ma part, j'ai découvert les remarquables qualités de diplomate de l'Ambassadeur Rapacki alors que nous travaillions ensemble. Il est notamment doué d'un grand sens de l'analyse et de la faculté de faire des évaluations saines et précises d'une situation, et d'écouter les points de vue des autres pour présenter des idées nouvelles acceptables par chacun. Voilà un diplomate capable de rapprocher les points de vue et d'atteindre un compromis, qualité indispensable dans le travail à la Conférence du désarmement, mais pas uniquement. Zdzisław s'est révélé être un diplomate extraordinaire au Conseil des droits de l'homme, à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et à l'Organisation internationale du travail et, plus généralement, au sein du corps diplomatique genevois. Ces qualités professionnelles exceptionnelles vont de pair avec sa personnalité. Zdzisław est toujours poli et attentionné à la manière polonaise, et son cœur et son esprit sont pleins de bonté et de noblesse.

Zdzisław, vous êtes une bonne personne et un ami fiable. Je suis fier d'avoir travaillé avec vous et d'avoir été votre ami pendant toutes ces années. Je sais que vous avez été nommé à une importante fonction dans votre pays, mais, aussi favorable que soit la tournure des événements à Varsovie, vous devez savoir que vous allez réellement nous manquer ici à Genève. Je vous souhaite le meilleur, et le plein succès dans votre future carrière professionnelle et dans votre vie privée.

Le Président (*parle en russe*): Je remercie le représentant de la Fédération de Russie de sa déclaration.

(*Le Président poursuit en anglais*)

Je donne la parole à l'Ambassadeur Jazaïry, représentant de l'Algérie.

M. Jazaïry (Algérie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je voudrais exprimer à notre frère, l'Ambassadeur Zamir Akram, les sincères condoléances de mon pays, de ma mission et de moi-même à l'occasion des terribles difficultés que le Pakistan doit traverser aujourd'hui. Nous connaissons la détermination de ce peuple extraordinaire, et nous sommes convaincus qu'il surmontera cette difficulté comme il en a surmonté d'autres, même si celle-ci est probablement une des pires catastrophes climatiques jamais connues. Nous sommes persuadés que la communauté internationale réagira, peut-être un peu plus efficacement que jusqu'à présent, pour aider notre pays frère, le Pakistan, à faire face aux terribles circonstances du moment. Que l'Ambassadeur Akram soit assuré de notre profonde sympathie et de notre appui déterminé.

À ce propos, je voudrais aussi exprimer nos condoléances à la République populaire de Chine, qui doit faire face à de terribles difficultés infligées par Mère Nature, et qui a subi des pertes en vies humaines. Nous savons que d'autres pays, l'Inde notamment, ont également été touchés dans cette guerre, et nous tenons à exprimer à tous ceux qui ont

traversé des épreuves, notamment en Afrique, de la Mauritanie au Nigeria, nos sincères condoléances et notre profonde sympathie.

Je voudrais également témoigner respect, affection et admiration à l'Ambassadeur Rapacki au nom de ma délégation. Il a été, pendant des années, du moins depuis mon arrivée, un des moteurs de la Conférence du désarmement, et je dois dire que lorsque nous avons adopté notre programme de travail, qui se trouve dans le document CD/1864, ma mission lui a été très reconnaissante d'avoir eu l'inspiration de proposer ce mode de fonctionnement de la plate-forme des six présidents, qui, à un moment difficile, m'est apparu comme un instrument essentiel de promotion du consensus à la Conférence. Le document CD/1864 est donc associé à l'Algérie, mais je crois qu'il doit être aussi associé à l'Ambassadeur Rapacki, dont l'appui créatif a permis de tirer le maximum d'une présidence qui est réellement trop courte pour permettre à qui que ce soit d'atteindre un résultat si difficile, et grâce à la plate-forme présidentielle, nous avons pu contourner cette rotation trop rapide, et j'ai moi-même eu le privilège, en 2009, de profiter d'un collège présidentiel exceptionnel. Mon souhait pour vous, Monsieur le Président, et pour vos successeurs, est que vous soyez en mesure de jouir de la même sorte d'appui collégial de vos collègues de la plate-forme présidentielle et des futures plates-formes présidentielles que celui dont ma délégation a bénéficié l'année dernière.

Monsieur l'Ambassadeur Rapacki, je tenais à faire ces remarques improvisées, ne pouvant demeurer silencieux à l'annonce de votre départ, même si vous allez connaître une promotion bien méritée, au vu de votre travail ici. Votre départ nous laisse un sentiment de tristesse, et soyez assuré que votre nom sera, à l'avenir, associé à certains des meilleurs aspects de ce que la Conférence du désarmement peut offrir. Nous vous souhaitons tout le meilleur pour l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de l'Algérie. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je reconnais M. Akram, Ambassadeur du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, j'ai demandé la parole afin de vous dire nos remerciements et notre gratitude à vous-même, aux ambassadeurs de la Pologne, de l'Inde, de la Fédération de Russie et de l'Algérie et à tous ceux, ici présents, qui, j'en suis sûr, partagent les sentiments qui ont été exprimés ce matin à propos du désastre infligé à mon pays par les récentes inondations. Nous apprécions vraiment les paroles aimables et les mots de soutien qui ont été exprimés, et je ne manquerai pas de les transmettre à mon Gouvernement. Nous avons hâte de travailler avec nos amis et avec nos partenaires de la communauté internationale pour surmonter cette terrible catastrophe. Notre plus grande force reste notre amitié avec la communauté internationale, et nous avons pleine confiance dans le peuple pakistanais, qui, ayant surmonté bien d'autres épreuves dans le passé, surmontera celle-ci également. Je vous remercie à nouveau et je remercie toutes les personnes ici présentes, pour vos paroles de soutien.

Je voudrais également exprimer nos condoléances officielles et notre appui aux peuples chinois et russe, eux aussi victimes des caprices du climat. Je crois que ces événements sont, pour chacun d'entre nous, un appel à la prise de conscience des effets des bouleversements climatiques en cours et des problèmes environnementaux que nous devons résoudre très rapidement avant qu'ils prennent une dimension mondiale.

Enfin, je saisis cette occasion de dire au revoir à mon ami, l'Ambassadeur Rapacki. C'est avec un profond regret que nous avons appris son départ de Genève. Nous lui souhaitons le plein succès dans l'avenir, et je voudrais qu'il sache que nous avons apprécié son amitié, son engagement et sa connaissance des problèmes dont est saisie la Conférence du désarmement. Je saisis donc cette occasion de lui souhaiter le plein succès dans l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant du Pakistan. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Permettez-moi à présent de donner la parole à M. Sareva, Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement, qui doit nous communiquer certaines informations concernant la réunion de haut niveau qui doit se tenir à New York le 24 septembre prochain.

M. Sareva (Secrétaire général adjoint de la Conférence) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, à ce qui vous a déjà été dit, je voudrais ajouter que la réunion aura lieu le vendredi 24 septembre − cela, vous le saviez déjà, mais nous avons à présent les heures exactes −, qu'elle commencera tôt le matin, à 8 heures, et qu'elle prendra fin à 13 heures. Elle se tiendra en salle 2, dans le bâtiment North Lawn.

C'est le Secrétaire général de l'ONU en personne qui a décidé que cette réunion durerait cinq heures. Il a en effet décidé de prolongé les deux ou trois heures initialement prévues dans le but de donner à tous les ministres et hauts responsables la possibilité de s'exprimer. En d'autres termes, tout sera fait pour que les orateurs de rang ministériel ou supérieur puissent s'exprimer.

Des invitations ont été envoyées aux 192 États Membres des Nations Unies, au Saint-Siège et à la Palestine, ainsi qu'à l'Agence internationale de l'énergie atomique, à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et à la Commission préparatoire de l'Organisation sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Le temps de parole des orateurs sera limité. Sa durée maximale sera prochainement communiquée aux délégations dans une note d'information. Le Secrétariat de l'ONU prépare actuellement cette note d'information, qui renfermera les détails concernant les dispositions logistiques et autres, et qui sera communiquée à tous les États Membres à New York d'ici la fin de la semaine prochaine.

Comme vous le verrez dans la note d'information, la liste des orateurs sera ouverte à New York aux environs du 1er septembre. Même si la durée de la réunion a été portée à cinq heures − et, comme je l'ai indiqué, tout sera fait pour que tous les orateurs de rang ministériel et supérieur puissent s'exprimer − il sera essentiel que les orateurs respectent le temps de parole maximal, de façon à permettre à tous les intervenants de haut niveau de s'exprimer. La liste des orateurs sera établie de façon à prendre dûment en compte non seulement l'inscription, mais aussi le rang de l'orateur. En d'autres termes, la pratique usuelle en vigueur pour de telles réunions de haut niveau à New York sera respectée, tant pour ce qui est du délai d'inscription que du rang des orateurs.

C'est ce que le secrétariat souhaite partager avec vous à ce stade. Nous espérons que la note d'information sera diffusée, comme je l'ai dit, d'ici la fin de la semaine prochaine, à New York.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le Secrétaire général adjoint des informations très utiles qu'il nous a communiquées. Je donne la parole à M. Jazaïry, Ambassadeur de l'Algérie.

M. Jazaïry (Algérie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je voudrais aussi remercier le Secrétaire général adjoint de ses observations. Je suppose qu'il y a eu à New York un échange démocratique entre États Membres s'agissant de l'organisation de cette réunion et de son déroulement. J'ai quelques questions à poser. La première est la suivante. Y a-t-il eu un échange avec les États Membres? J'ai par exemple remarqué que, selon la déclaration que nous venons d'entendre, la durée de la réunion avait été portée de trois à cinq heures suite aux réactions des États Membres. On peut donc en déduire qu'il y a eu des échanges, et je voudrais bien savoir où les consultations se sont déroulées, et si elles ont effectivement eu lieu.

Si j'avais une remarque à faire, je dirais que sur une question aussi importante, il aurait utile d'avoir toute une journée de discussions au lieu de précipiter la réunion à partir de huit heures.

Ma deuxième remarque est que le niveau de représentation sera lié au temps de parole qui sera accordé, et j'apprécierais par conséquent qu'on nous donne rapidement une idée du temps de parole qui nous sera alloué, car il est parfois difficile de convaincre de très hauts responsables de venir de nos capitales pour faire une déclaration de deux ou trois minutes à peine, car beaucoup de pays en développement ont du mal à justifier le fait de financer un voyage à New York pour ne parler que deux ou trois minutes. Il est donc peut-être possible d'obtenir des précisions à ce sujet, et le plus tôt sera le mieux, me semble-t-il.

Mon dernier point est le suivant: a-t-on une idée du résultat attendu de cette réunion? Lorsque des États Membres se réunissent en aussi grand nombre, même si la réunion est officieuse, ce doit être dans un certain but. Je comprends, bien sûr, que le but est de prolonger l'élan des discussions qui se déroulent actuellement à la Conférence du désarmement. Est-ce là l'objectif? Dans ce cas, quelles sont les suites attendues? Autrement dit, faut-il attendre un compte rendu des débats ou une certaine interprétation de son contenu donnée par le Secrétaire général. Sait-on au juste s'il doit s'agir d'un événement ponctuel ou si la mobilisation d'un tel aéropage sera suivie de mesures concrètes? Dans l'affirmative, quelles sont les démarches de suivi envisagées?

Enfin, je voudrais savoir s'il est prévu d'enregistrer les déclarations des États Membres, si ces derniers seront représentés par les chefs d'État ou les ministres. Y aura-t-il un compte rendu ou un procès-verbal? C'était là ma quatrième question, et je serais reconnaissant si des précisions pouvaient nous être apportées sur ces différents points.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de l'Algérie de sa déclaration. Je donne la parole au Secrétaire général adjoint de la Conférence.

M. Sareva (Secrétaire général adjoint de la Conférence) (*parle en anglais*): Merci, Monsieur le Président, et je remercie aussi l'Ambassadeur de l'Algérie de ses questions utiles.

S'agissant de sa première question concernant les consultations avec les États Membres, le Secrétaire général a effectivement consulté un nombre important d'États Membres, tant à New York que lors des déplacements au cours desquels il s'est entretenu avec des interlocuteurs de haut rang. Je crois savoir également que le Secrétaire général doit très prochainement s'entretenir avec les présidents des cinq groupes régionaux à New York, probablement aujourd'hui.

S'agissant de la possibilité de porter à une journée la durée de cette importante réunion, elle a effectivement été envisagée. Toutefois, au vu du calendrier particulièrement dense des réunions de haut niveau cette semaine-là, cela ne sera pas possible. Cinq heures représente le maximum possible, de 8 heures à 13 heures.

S'agissant de la durée maximale des déclarations, je puis dire qu'elle n'excèdera pas cinq minutes, mais la durée exacte sera communiquée aux États Membres dans la note d'information.

S'agissant du résultat de cette réunion, comme indiqué précédemment, il sera établi sous la forme d'un résumé du Président, mais je crois savoir que le Secrétaire général ne souhaite pas que cette réunion soit un événement ponctuel d'abord sensationnel puis vite oublié. Un grand nombre de réunions thématiques de haut niveau ont été consacrées à un large éventail de questions au cours des dernières années écoulées, en marge de l'Assemblée générale, et il est toujours difficile d'assurer un suivi efficace et utile. Je puis toutefois dire que tant le Secrétaire général que le Secrétaire général de la Conférence du désarmement souhaitent que le résultat soit plus ambitieux.

En d'autres termes, le Secrétaire général fera une synthèse de la réunion dans ses remarques de conclusion, mais il est aussi probable que cette synthèse proposera des perspectives d'avenir. Toutefois, les consultations se poursuivent pour ce qui est du cadre de la réunion lui-même et du contenu de ce tableau de perspectives.

Malheureusement, s'agissant de la question posée par l'Ambassadeur de l'Algérie concernant les comptes rendus, je ne suis pas en mesure d'apporter de réponse, mais nous tâcherons de nous renseigner. Il est probable qu'au vu de la charge de travail très importante que doit assumer l'ONU à cette époque, il n'y aura pas de compte rendu, et encore moins de procès-verbal, et je suppose que le Département de l'information publique sera présent et que des communiqués de presse seront publiés.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le Secrétaire général adjoint. Je donne la parole à M. Hoffmann, Ambassadeur de l'Allemagne.

M. Hoffmann (Allemagne) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, j'avais demandé la parole pour soulever les mêmes points que l'Ambassadeur de l'Algérie, mais maintenant que la parole m'a été donnée, je voudrais me joindre à tous ceux qui ont exprimé leurs condoléances et leur sympathie aux délégations pakistanaise, chinoise et russe suite aux catastrophes naturelles qui ont frappé ces pays. En ces jours de catastrophes humanitaires, je crois que toutes les autres questions devront demeurer au second plan pendant que nous nous attacherons à apporter aide et solidarité aux victimes.

Je voudrais aussi dire un mot au sujet du départ de notre collègue polonais, l'Ambassadeur Rapacki. Je ne suis arrivé que l'année dernière, et je n'étais donc pas présent lorsque la formule de la plate-forme présidentielle a été inventée, mais je dois dire que je regrette profondément le départ de l'Ambassadeur Rapacki. Il a pour moi été source d'inspiration et de connaissances sur de nombreux sujets, y compris, bien sûr, sur la Conférence du désarmement, et j'ai écouté avec un vif intérêt sa déclaration d'adieux, qui me semble particulièrement intéressante et riche d'enseignements. J'ai aussi trouvé qu'il était un collègue fort agréable, de ceux dont le style pourrait sans peine être qualifié de style «vieille Europe», et je l'ai beaucoup apprécié. Je lui souhaite le plein succès.

S'agissant de la question dont nous sommes actuellement en train de débattre, je voudrais ajouter une question à celles qui ont été posées par l'Ambassadeur Jazaïry. Elle a trait à notre propre rôle dans le contexte de la réunion du 24 septembre. Il eut été judicieux, semble-t-il, d'avoir un échange informel sur les attentes des délégations quant à cette réunion. Pour ma part, je préfère toujours que ce que nous appelons les séances «officieuses informelles» s'en tiennent davantage au fond, et je me demandais s'il existait des projets en la matière.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de l'Allemagne. Je donne la parole à M. Akram, Ambassadeur du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je voudrais faire quelques remarques et quelques réflexions en réaction aux informations qui nous ont été communiquées par le secrétariat au sujet de cette réunion de haut niveau du 24 septembre.

Je partage pleinement les points de vue de mes collègues ambassadeurs de l'Algérie et de l'Allemagne, ainsi que les questions qu'ils ont posées au secrétariat.

Une de mes remarques porte sur un point de procédure, et la seconde sur le fond. Si j'ai bien compris la procédure, il a été proposé que les groupes régionaux ou les chefs des délégations représentant les groupes régionaux fassent des déclarations au nom des groupes respectifs, et, au cours de la séance officieuse que nous avons eue la semaine dernière avec le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, plusieurs d'entre nous ont souligné qu'il n'y avait pas consensus au sein de la région Asie, et qu'il faudrait par conséquent que plus d'une personne ou plus d'un pays prenne la parole pour ce groupe. D'un autre côté, on

nous a fait comprendre, à l'issue des discussions de New York, que le groupe des non alignés − à savoir les membres du Mouvement des pays non alignés − serait représenté par son coordonnateur, et que c'est ce dernier qui s'exprimerait au nom des pays non alignés.

Je voudrais donc savoir sur quelle base ces déclarations seront faites. Allons-nous continuer de nous baser sur les régions, ou notre groupe a-t-il la possibilité de dire ce qui, selon lui, doit être fait s'agissant du processus de désarmement en général? C'était ma première question.

Ma deuxième question concerne le résultat de la réunion. S'il doit s'exprimer sous la forme d'une synthèse ou d'une évaluation de la présidence, comment les autres participants, c'est-à-dire les États Membres, pourront-ils en assumer la propriété? Dans ce contexte, quelle peut être la contribution de l'instance qui est au cœur de ce processus, à savoir la Conférence du désarmement? Je suis d'accord sur ce point avec mon collègue allemand, estimant que la Conférence devrait au moins avoir une discussion officieuse pour définir ce qui, selon nous, devra être le centre et le résultat de la réunion de septembre.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur Akram de sa déclaration. Je donne la parole au Secrétaire général adjoint.

M. Sareva (Secrétaire général adjoint de la Conférence) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, s'agissant des déclarations du 24 septembre, l'idée avait été proposée, à un moment donné, en raison du manque de temps, de faire en sorte qu'un nombre prédéfini d'États Membres, appartenant à chacun des cinq groupes régionaux de New York puissent s'exprimer, mais cette idée a été abandonnée précisément dans le but de permettre à un maximum d'États Membres de prendre la parole. Le Secrétaire général a décidé de porter à cinq heures la durée de la réunion. Tous les orateurs s'exprimeront au nom de leur gouvernement respectif ou, dans le cas des organisations, au nom de ces trois organisations. Si le pays qui s'exprime se trouve occuper un rôle essentiel de coordination au sein d'un groupe régional ou politique, il sera bien entendu fortement encouragé à partager la position de ce groupe. Cette réunion ne fait, certes, pas partie de l'Assemblée générale, de sorte que le Règlement intérieur et la pratique de celle-ci ne s'appliqueront pas, mais il est très probable que la pratique en vigueur pour les réunions de haut niveau de ce type s'appliqueront, et cette pratique comprend notamment la possibilité pour les porte-parole ou les coordonnateurs des principaux groupes de prendre la parole au début.

C'est tout ce que je peux dire à ce stade concernant la possibilité donnée aux groupes de s'exprimer, et j'ai tendance à croire que la pratique générale en vigueur à l'Assemblée générale sera appliquée.

Quant au fond, en ce qui concerne les questions posées par l'Ambassadeur Hoffman et par l'Ambassadeur Akram s'agissant de la possibilité pour la Conférence du désarmement de tenir des discussions officieuses ou officieuses informelles sur la substance de la réunion, c'est bien entendu à la présidence qu'il appartient de le soumettre et à la Conférence d'en décider. Le secrétariat n'est pas apte à trancher ce type de question. Il va sans dire que le Secrétaire général serait aidé dans la préparation de la réunion s'il pouvait «sonder le terrain» à Genève. Il serait utile pour lui de se faire une idée du sentiment général de cette instance qui dominera la réunion du 24 septembre. Il me semble que des consultations doivent encore avoir lieu pour déterminer la façon dont ce sentiment doit être communiqué à l'avance au Secrétaire général. La Conférence du désarmement peut le faire au travers de consultations officieuses. Les Membres peuvent contribuer de façon informelle en s'adressant à la présidence et au secrétariat, et ces contributions sont, bien entendu, les bienvenues.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le Secrétaire général adjoint. Je donne la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kasianov (Ukraine) (*parle en russe*): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord exprimer nos condoléances à la délégation pakistanaise après les inondations qui ont frappé ce pays.

En deuxième lieu, je voudrais m'arrêter sur le segment de haut niveau de New York. Comme vous le savez, l'Ukraine s'est toujours prononcée en faveur d'une prolongation de cette réunion. Nous avons tenu des consultations régulières avec nos partenaires du Groupe des États d'Europe orientale, et nous sommes parvenus à un consensus sur la nécessité de prolonger la réunion, notamment au vu du fait que la Conférence du désarmement n'est pas parvenue à prendre de décision majeure de quelque nature que ce soit depuis dix ans. Nous attendons tous beaucoup de cette réunion de haut niveau. En tant que représentant de l'Ukraine, je voudrais par conséquent appuyer les points de vue qui ont été exprimés aujourd'hui s'agissant de la possibilité d'adopter et d'étendre le calendrier. Nous proposons que la réunion dure cinq heures et non trois heures, et qu'une journée de travail entière lui soit consacrée.

Nous pensons que le segment de haut niveau doit aboutir non seulement à un résumé du Président, comme indiqué précédemment, mais aussi à des recommandations spécifiques visant à débloquer les travaux de la Conférence du désarmement. Dans ce contexte, je pense qu'une réunion de toute une journée serait pleinement justifiée.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de l'Ukraine de sa déclaration. Avant de donner la parole à l'Ambassadeur de l'Algérie, permettez-moi d'apporter certaines précisions concernant le rôle et les projets de cette présidence eu égard à la prochaine réunion de haut niveau de New York.

Au cours de la précédente séance plénière, j'ai eu l'occasion de communiquer certaines informations sur nos intentions eu égard à cette réunion. Après l'annonce de l'initiative d'organiser cette réunion, un certain nombre de délégations nous ont demandé de prendre en considération leur souhait d'examiner cette question à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre de la Conférence du désarmement, sous forme de séance officieuse ou officieuse informelle. Vous vous rappelez que lors des entretiens entre le Secrétaire général de la Conférence du désarmement et les groupes régionaux, nous avons été invités à apporter notre propre contribution à cette réunion de haut niveau. Nous avons tenu un certain nombre de consultations bilatérales et plusieurs réunions avec les groupes régionaux depuis le début de notre présidence, y compris pendant la période intersessions, et nous prévoyons d'organiser une séance pour permettre un échange de vue consacré à cette réunion de haut niveau, y compris à son document final. Nous examinons encore cette possibilité. Nous envisageons de tenir cette séance la semaine prochaine, qui sera la dernière semaine de notre présidence. Nous étudions encore cette idée, mais, pour être franc, je dirais que certains de nos collègues se montrent aujourd'hui moins enthousiastes. Quoi qu'il en soit, nous continuerons d'étudier la possibilité d'organiser une telle séance. Nous pouvons toujours examiner la forme qu'elle pourrait prendre et aussi, bien sûr, sa date.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de l'Algérie.

M. Jazaïry (Algérie) (*parle en anglais*): Merci, Monsieur le Président, de ces nouvelles précisions. Avant d'en venir à ma remarque, je voudrais m'excuser auprès de notre ami, l'Ambassadeur Loshchinin. Ma précédente intervention était improvisée, et j'ai omis de lui exprimer tout le sentiment de sympathie, comme je l'ai fait vis-à-vis de l'Ambassadeur du Pakistan, à un moment où la Russie traverse aussi un moment très difficile.

Si nous avions, pour ainsi dire, du mal à évoquer le rôle des ambassadeurs de Genève, c'est parce que nous avions le sentiment, après nos entretiens avec le Secrétaire général de la Conférence, que ces discussions ne s'adressaient pas aux membres de la

Conférence du désarmement, mais aux Membres des Nations Unies, ce qui nous entraînait dans toute une série de complications quant à la façon d'organiser une telle consultation, même officieuse (vous le savez, nous sommes relativement formels à la Conférence du désarmement, même quand nous nous réunissons dans un cadre officieux). Tout cela s'est mêlé à des questions de procédure, qui ont rendu la situation si complexe que pour ma part, j'étais quelque peu découragé.

Désormais, si la question doit être examinée dans le cadre de la Conférence du désarmement les choses deviennent beaucoup plus simples, et je ne vois pas pourquoi la Conférence ne devrait pas avoir la possibilité d'exprimer son point de vue, point de vue que le Secrétaire général adjoint pourrait transmettre au Secrétaire général. Je crois que l'essentiel sur ce point est que nous avons entendu le Secrétaire général adjoint nous dire que le secrétariat était prêt à prendre en considération toutes les positions qui pourraient émaner de la Conférence du désarmement s'agissant de la réunion du 24 septembre. Donc si tel est bien le cas, si nous sortons du débat procédural métaphysique que nous avions quant à savoir quelle devait être la forme de cette consultation officieuse informelle, et si le secrétariat est disposé à prendre note de toute observation qui pourrait être faite à la Conférence, par le biais de nos coordonnateurs respectifs ou dans le cadre d'un débat dont il pourrait retranscrire la teneur, je crois que cette séance doit avoir lieu, et je suis en accord total avec le point de vue exprimé par les ambassadeurs de l'Allemagne et du Pakistan.

Cet obstacle de procédure était une des raisons de notre immobilisme, mais maintenant, je vous propose, Monsieur le Président, de procéder aux consultations officieuses informelles avec chacun d'entre nous, par le biais de nos coordonnateurs probablement, et peut-être de prendre la décision d'aller de l'avant la semaine prochaine, comme vous l'avez indiqué, après quoi nous verrons comment ces points de vue pourront être transmis au Secrétaire général. La seule chose sur laquelle nous avons besoin de confirmation avant de poursuivre est celle de savoir si le Secrétaire général est disposé, dans tout ce qu'il jugera sage d'entreprendre, à prendre en considération les contributions de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de l'Algérie, et je prends bonne note de ses propositions. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Brésil.

M. Macedo Soares (Brésil) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi de me joindre à vous et à mes autres collègues pour exprimer nos condoléances et notre préoccupation face aux problèmes rencontrés par le Pakistan, la Chine, la Russie et d'autres pays touchés en ce moment par des catastrophes naturelles. Je m'efforce de ne pas oublier que notre objectif ultime est de tout faire pour éviter des catastrophes encore plus graves. Puisque j'ai la parole, je me permets d'adresser des paroles de sympathie et d'amitié à l'Ambassadeur Rapacki, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler.

Je voudrais faire de très brèves observations. Premièrement, il me paraîtrait étrange que la Conférence du désarmement n'ait pas un échange de vues. Permettez-moi d'être informel à propos de la réunion de haut niveau à venir à New York, car, à en juger d'après les conversations et les réunions de groupes régionaux, les points qui devront être abordés par nos dirigeants ne sont pas encore tout à fait claires, et ce en dépit des consultations importantes que mène actuellement le Secrétaire général. Je pense que mon Gouvernement serait heureux d'en apprendre davantage des délégations non seulement sur les questions pratiques − je crois que nous savons tout ce qu'il faut savoir après ce qu'a dit M. Sareva − mais aussi sur les attentes et sur les meilleures choses à dire. Le sujet de la réunion de haut niveau est vaste, et le temps est court. Chaque orateur aimerait par conséquent se concentrer sur certains points, ce qui facilitera les efforts du Secrétaire général et l'élaboration des conclusions qu'il présentera à l'issue de la réunion. Je crois donc qu'il est important que nous ayons un échange de vues, et on interpréterait sans doute de façon pas très flatteuse le

fait que la Conférence du désarmement n'ait aucun échange préalable à la réunion de haut niveau.

Ma deuxième remarque est d'ordre organisationnel, mais elle a une incidence sur le fond. Je n'ai pas avec moi la lettre d'invitation à cette réunion adressée par le Secrétaire général, et je ne me souviens pas si elle répond à ma question. Vous-même, Monsieur le Président, ou le Secrétaire général adjoint de la Conférence, me ferez peut-être l'amabilité de donner l'intitulé exact de la réunion. Autrement dit, que va-t-on inscrire dans le journal du programme de la journée, quel titre exact pour la réunion?

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant du Brésil. Pour mémoire, le titre est «Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement».

Je donne la parole à l'Ambassadeur Hoffmann, de l'Allemagne.

M. Hoffman Allemagne) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, Excusez-moi de prendre à nouveau la parole, mais ce débat me semble important. Il me paraît pour le moins inhabituel que, cinq semaines avant une telle réunion de haut niveau, il n'y ait eu à ma connaissance aucune véritable discussion entre États sur la substance de cette réunion. On nous parle de questions de procédure, par exemple du nombre de minutes dévolues aux Chefs d'États ou aux ministres pour s'exprimer, de la durée de la réunion, etc., mais il est très peu question de résultat. Puisque vous avez rappelé le titre de la réunion, sur la demande de l'Ambassadeur du Brésil, je dirais qu'il s'inscrit parfaitement dans le tableau. Après tout, cette réunion a été convoquée du fait même de la paralysie de la Conférence du désarmement, et si nous, en tant que membres de celle-ci, n'avons même pas un débat officieux pour dire ce que nous attendons de cette réunion, la chose sera, je pense, particulièrement inhabituelle.

La question n'est pas de savoir si le point de vue de la Conférence du désarmement doit s'exprimer sous la forme d'un quelconque consensus. Je pense toutefois que les représentants du Secrétaire général ici présents devraient pouvoir entendre ce que les membres de la Conférence ont à dire à propos de cette réunion. Nous ne pouvons établir de point de vue consensuel en la matière.

Ceci m'amène à mon dernier point, qui porte sur la procédure. Je ne pense pas qu'en tant que Président, vous ayez besoin de l'unanimité pour nous inviter à des discussions officieuses informelles concernant une telle question. En effet tout serait bloqué. Si le fait d'organiser des discussions officieuses informelles et de nous y inviter exigeait l'unanimité, et si chacun devait officiellement se déclarer en faveur d'une telle initiative, je pense que nous ne ferions aucun progrès. Je pense donc que, sauf résistance particulièrement forte de la part des délégations (résistance qui me paraît absente), la voie est ouverte à de telles discussions.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur Hofmann. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je donne la parole à l'Ambassadeur Jazaïry.

M. Jazaïry (Algérie) (*parle en anglais*): Excusez-moi de prendre à nouveau la parole. Comme l'Ambassadeur de l'Allemagne, je pense qu'il n'y aurait pas d'objections à ce que vous organisiez des discussions officieuses informelles. Si une telle décision devait se prendre à l'unanimité, ce serait encore mieux, mais je ne pense pas qu'il y ait un problème de consensus sur ce point.

Le Président (*parle en anglais*): Merci, Monsieur l'Ambassadeur Jazaïry. Je donne la parole à M. Nkou, Ambassadeur du Cameroun.

M. Nkou (Cameroun): Merci, Monsieur le Président. Je profite de cette occasion pour exprimer mes sincères condoléances aux peuples amis de Russie, du Pakistan et de la Chine et leur dire que le Cameroun s'associe entièrement à leurs peines.

Je serai très bref. J'ai entendu tout à l'heure votre proposition d'organiser une réunion. Je pense que tous les membres de la Conférence se réjouissent à l'idée de tenir cette réunion la semaine prochaine.

Je suggérerais, compte tenu de l'importance de la thématique qui sera abordée au cours de cette réunion, que nous fassions en sorte qu'elle se tienne dans les meilleurs délais pour que nous puissions, par notre réflexion, aider la Réunion de haut niveau de New York. La Conférence du désarmement devrait au moins suggérer au secrétariat de cette Réunion de haut niveau des pistes de réflexion pour que celle-ci soit couronnée de succès. C'est nous qui connaissons les problèmes auxquels il faut faire face. Je souhaiterais donc que notre réunion puisse se tenir dans les meilleurs délais, en un jour, au besoin même en deux jours, pour que nous puissions dégager des lignes de convergence.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant du Cameroun. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je n'en vois pas.

Avant de lever la séance, permettez-moi de dire en mon nom personnel quelques mots de conclusion sur ce que nous avons entendu jusqu'à présent. Ma première conclusion est qu'aucun État Membre ni aucune délégation n'est opposé à la tenue de consultations ou d'une réunion consacrées à la réunion de haut niveau de New York. Bien entendu, il appartient à la présidence, je crois, de décider de la date et du format de ces discussions. Nous réexaminerons donc la question et vous tiendrons informés de la décision de la présidence.

Si personne ne demande la parole, nos travaux d'aujourd'hui sont terminés. La date de la prochaine séance plénière, s'il doit y en avoir une, vous sera communiquée en temps voulu par le secrétariat.

La séance est levée à 1 h 30.